



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE  
D'ANGOULEME

# CREATION REPRISE TRANSMISSION

FLASH

Numéro 1 – Octobre 2008

## EDITO

Le dynamisme d'un territoire est essentiellement associé à la capacité d'entreprendre de ses habitants.

Avec plus de 1200 créations d'entreprises, par an, la création d'entreprises en Charente est en croissance de 10 % par an en moyenne depuis 2002.

La CCI est au cœur de cette dynamique et en fait un axe stratégique de sa mandature.

Elle reçoit en moyenne une centaine de porteurs de projets par mois, en création, 50 % dans la commerce, 40 % dans les services et 10 % dans l'industrie.

La CCI s'est organisée pour informer, orienter, former, conseiller, accompagner tous ces porteurs de projets qui souhaitent investir et créer leur propre emploi, ou des dizaines d'emplois selon les activités en Charente.

L'accompagnement de ces porteurs a été accru afin d'améliorer la sécurisation du projet et les chances de réussite.

Nous sommes heureux de constater que beaucoup réussissent, et qu'il est important de le faire savoir, et de le présenter aux jeunes générations afin de prévenir les besoins en repreneur pour la transmission d'entreprises.

Vous trouverez dans ce flash des informations sur notre action et n'hésitez pas à contacter les services de la CCI pour ses services....

**Germain VINUESA**  
Président de la Commission Création Reprise  
Transmission

## SITES INTERNET A CONSULTER

<http://www.caravanedesentrepreneurs.com>

<http://www.apce.com>

<http://www.transmission-entreprise.fr>

## BREVES

### **Création du Club en Charente de Jeunesse et Entreprises**

Une journée « jeunesse et entreprises » est organisée le 22 octobre 2008, dans les locaux du CIBDI, avec l'objectif de favoriser les relations entre les entreprises et les acteurs de l'éducation.

Organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Angoulême, cette manifestation réunira les lycéens du Département ainsi que les étudiants de l'IUT d'Angoulême autour de chefs d'entreprises et de cadres dirigeants.

Des visites seront organisées au sein des entreprises partenaires le matin et, une table ronde sera réalisée l'après midi réunissant professionnels, élèves et institutionnels autour de sujets tels que la création, la motivation de la réussite, l'action d'entreprendre...

Donner envie aux jeunes d'entreprendre est un projet à long terme source de développement économique et social pour le département. A travers cette journée « Jeunesse et Entreprises » qui sera reconduite chaque année et le lancement de l'association, la Charente se positionne dans un programme de valorisation de la capacité d'entrepreneuriat des jeunes sur le territoire.

**Contact : Claire DEVOS 05 45 20 55 55**

### **Transmission-reprise d'entreprise : l'appui de la Région**

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme opérationnel FEDER 2007-2013 et en cohérence avec la politique régionale menée en matière d'aide à la transmission d'entreprise et au développement du territoire, un appel à projets a été lancé. Cette opération vise à répondre aux problématiques de la transmission-reprise.

D'ici 2010, plus de 14 000 chefs d'entreprises auront atteint l'âge de 60 ans.

Dotée de 6 millions d'euros, cette mesure permettra de favoriser le maintien de l'activité économique et des emplois existants, de préparer la transmission des entreprises et d'organiser la reprise d'entreprises en difficulté.

Les dossiers sont à retirer sur le site Internet de la Région Poitou Charentes avant le 31 octobre 2008.

<http://www.poitou-charentes.fr>

**Contact : Benoit VILLAT 05 45 20 55 55**

### **S'implanter en Charente**

Vous souhaitez des informations sur :

- le savoir-faire et les entreprises leaders du Département,
- les zones d'implantations, les locaux et terrains disponibles
- les marchés commerces, services, industrie



POUR TOUTE INFORMATION CONTENUE  
DANS CE BULLETIN CONTACTEZ  
LE SERVICE CREATION-REPRISE-TRANSMISSION  
27 PLACE BOUILLAUD - 16021 ANGOULEME  
TEL. 05 45 20 55 55

### BACHELOR DIRIGEANT DEVELOPPEUR DE PME,PMI

La transmission-reprise d'entreprise est au coeur des préoccupations d'un grand nombre d'acteurs économiques locaux dont l'une des missions principales est de maintenir et de développer l'activité économique dans la Région.

En 2006, l'Ecole de Gestion et de Commerce, gérée par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Angoulême a intégré le Réseau National des Ecoles Des Managers (EDM).

Avec le **Bachelor Dirigeant Développeur de PME-PMI**, l'EDM dispense un programme qualifiant pour adultes qui a pour objectif de professionnaliser le métier du dirigeant, développer les compétences des managers et faire de la transmission d'entreprise une réelle opportunité de développement.

La prochaine promotion débutera en novembre. La formation intégrera tous les aspects relatifs aux techniques de management, de marketing, de communication, de gestion-finances, de ressources humaines et de stratégie. Les cours seront assurés par des professionnels issus du monde de l'entreprise.

[Edm16@angouleme.cci.fr](mailto:Edm16@angouleme.cci.fr)

**Contact : CIFOP- EGC 05 45 90 13 27**

### DEMARCHES A LA CREATION/REPRISE

La CCI vous propose, tout au long de l'année, pour vous accompagner dans votre démarche de création ou de reprise d'entreprise :

- Des **demi-journées d'informations** : Ces réunions permettent à tout porteur de projet d'appréhender la démarche globale de la création ou de reprise d'entreprise, et de découvrir toutes les possibilités d'accompagnement et de formation qui lui sont offertes

-Des stages de formation « **5 jours pour entreprendre** »

**Contact : Benoît VILLAT au 05 45 20 55 55**

[bvillat@angouleme.cci.fr](mailto:bvillat@angouleme.cci.fr)

### MARDIS DU CONSEIL

Pour répondre aux mieux à vos attentes en matières d'informations juridiques, sociales, fiscales ou comptables, la CCIA organise des rendez-vous individualisés gratuits avec des experts-comptables, des avocats, et des notaires. Destinée aux entreprises, aux créateurs ou aux repreneurs d'entreprises, cette action a été mise en place en collaboration avec l'Ordre des Avocats de la Charente et l'Ordre des Experts-comptables du Poitou-Charentes.

Pour vous inscrire aux prochaines permanences des « Mardis du Conseil », nous vous invitons à nous contacter dès à présent.

**Contact : Benoît VILLAT au 05 45 20 55 55**

[bvillat@angouleme.cci.fr](mailto:bvillat@angouleme.cci.fr)

**14,15 et 16 octobre**  
**Salon des micro-entreprises 2008**  
**Palais des Congrès**  
**Portes Maillot PARIS**  
[www.salonmicroentreprises.com](http://www.salonmicroentreprises.com)

**22 octobre**  
**Journée Jeunesse et Entreprises**  
**CIBDI**  
**Angoulême**

**23 et 24 octobre**  
**Salon de l'Entreprise 2008**  
**Espace ENCAN – La Rochelle**

**13 et 14 novembre**  
**Salon des Entrepreneurs**  
**Cité des Congrès de Nantes**

A  
V  
O  
S  
A  
G  
E  
N  
D  
A  
S